

**Durée**

7 heures ( 1 journée)

**Pré requis**

- \* Être titulaire du certificat SST.
- \* L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies .

**Personnes concernées**

Toute personnes qui, dans le cadre de son activité professionnelle, doit exercer la mission de sauveteur secouriste du travail (SST) déjà formée.

**Type de formation : Présentiel**

**Objectifs**

- S'assurer que le SST est toujours capable d' intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la (aux) victimes (s);
- et que le SST est toujours capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

*Cette mission répond aux obligations fixées par le code du travail qui impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art.L.4121-1) ainsi qu'à l'obligation d'organisation des secours (art.R.4224-16) et la présence de secouristes (art.R.4224-15).*

**Méthode pédagogique**

- \* Retour d'expérience.
- \* Révision des techniques pratiquées individuellement.
- \* Exercices pratiques par jeu de rôle (gestion d'accident/ de situation dangereuse).
- \* Evaluations formatives et épreuves certificatives.

**Moyens pédagogiques**

- \* Salle équipée de chaises, tables, tableau, ordinateur et vidéoprojecteur;
- \* Plan d'intervention et Plan d'actions prévention INRS;
- \* Mannequin adulte, enfant et nourrisson et Défibrillateur automatisé Externe de Simulation;
- \* Vidéos « gestes de secours »;
- \* L'aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085) ainsi que des documents complémentaires sont remis aux stagiaires.

Formation dispensée par des formateurs titulaires de la formation de « Formateur SST » et à jour de leur « MAC de formateur SST », habilitée par la CAR-SAT Normandie et par la Commission Nationale d'Habilitation (CNH).

**Parcours pédagogique**

**1. Préambule.**

Présentation des objectifs de la formation.

Présentation du programme de la formation et l'organisation pratique.

**2. Formation à la prévention des risques de transmission de la covid-19.**

Former le SST au risque de transmission de la covid et répondre au protocole de prise en charge d'une personnes symptomatique;

Afin que le SST puisse tenir son rôle d'acteur de la prévention et du secours dans l'entreprise : séquence spécifique au risque de transmission de la covid.

**3. Domaine de compétences 1 : intervenir face à une situation d'accident du travail.**

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise;

Protéger de façon adaptée;

Examiner la victime;

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime;

Secourir la victime de manière appropriée.

**4. Domaine de compétences 2 : contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.**

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise;

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail;

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

**5. Epreuves certificatives.**

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

**6. Bilan de la formation.**

Restitution du résultat des épreuves;  
Evaluation de la formation par les stagiaires.



**Attestation de formation délivrée en fin de formation & établissement d'une carte SST.**